



Maisons-Alfort, le 25 Février 2010

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande de mise à jour des usages  
de la préparation phytopharmaceutique  
FIGHTER, identique à BASAMAI**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par BASF AGRO SAS, relatif à la demande de mise à jour des usages de la préparation FIGHTER.

Considérant que cette préparation a une autorisation de mise sur le marché, n° 9700376, en cours de validité ;

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence BASAMAI, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9100065, est en cours de validité ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2008-1758 du 3 février 2010 relatif à la demande d'extension d'usage de la préparation BASAMAI ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour FIGHTER est bien strictement identique à celle déclarée pour BASAMAI ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande de mise à jour des usages de la préparation FIGHTER, présentée par BASF AGRO SAS. La mise sur le marché pour ces nouveaux usages doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit BASAMAI.**

**Marc MORTUREUX**

**Mots-clés** : FIGHTER, PDPI